PLAN DE COURS

CRI2455A – 3 crédits

Psychopathies

Automne 2026, les lundis du 31 août au 21 décembre, de 15h30 à 18h30
Campus Montréal
Veuillez vous référer à votre centre étudiant pour connaître le lieu et le numéro de local du cours

École de criminologie

crim.umontreal.ca

Alexandre Pavy, chargé de cours
alexandre.pavy@umontreal.ca

Descripteur officiel du cours

Historique du concept des psychopathies. Conceptions de la psychopathie incluant psychodynamique, phénoménologique, biopsychologique. Évaluation de la psychopathie.

Objectifs de cours

Objectif général

De façon générale, le cours vise à amener l'étudiant à connaitre et à évaluer les caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des différents types de psychopathes. Il propose une compréhension approfondie du concept de psychopathie, de son évolution historique et des grandes perspectives théoriques qui l'expliquent (psychodynamique, phénoménologique et biopsychologique). Le cours initie également l'étudiant à l'évaluation clinique et psychométrique de la psychopathie, notamment à l'aide de la PCL-R, et l'amène à distinguer les diverses manifestations du trouble, tant chez les psychopathes criminalisés que fonctionnels. Au terme de la formation, l'étudiant devrait être en mesure de porter un regard critique et nuancé sur la personnalité criminelle et d'appliquer ces connaissances à l'analyse de matériel clinique.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Résumer l'historique du concept de psychopathie;
- Décrire les principales caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des divers types de psychopathes;
- Expliquer le fonctionnement psychologique des psychopathes;

- Décrire les aspects biologiques de la psychopathie;

- Adopter le point de vue d'un psychopathe; saisir sa compréhension du monde;
- Reconnaitre les principales erreurs de pensée de la personnalité criminelle;
- Administrer les instruments d'évaluation clinique et psychométrique applicables aux psychopathes.

Approches pédagogiques

Activités d'enseignement :
L'enseignement se divise en deux blocs. L'un vise à acquérir un ensemble de connaissances par le biais de cours magistraux, l'autre à mettre en pratique ces connaissances par l'analyse de matériel clinique. L'enseignement sera dispensé en présentiel dans les locaux de l'Université de Montréal

Bloc 1 : les cours magistraux :
Les enseignements sont réalisés avec l'utilisation de Powerpoint, mis en ligne une semaine avant chaque cours, dans lesquels seront présentées différentes perspectives sur la personnalité criminelle. Des lectures obligatoires et optionnelles permettront à l'étudiant de se préparer adéquatement à la thématique de chaque cours et à explorer de la matière complémentaire. L'ensemble du matériel pédagogique sera disponible sur StudiUM. Ce bloc sera matière à l'examen intra.

Bloc 2 : l'analyse de matériel clinique :
Les analyses de matériel clinique sont réalisées sur support vidéo. Elles consistent en l'analyse de matériel brut (entrevues cliniques). L'objectif est de mettre en application les concepts appris dans le premier bloc. Les deux évaluations finales porteront spécifiquement sur la mise en application des concepts sur du matériel clinique.

Activités d'apprentissage :
1) Discussion de groupe.
2) Présentation d'étude de cas.
3) Mise en perspective des lectures optionnelles.
4) Cotation en groupe de matériel clinique.

Matériel requis

L'étudiant sera responsable de consulter le matériel fourni sur StudiUM (PowerPoint du cours et documentation). Toutes les lectures seront déposées sur Studium.

Livres facultatifs (recommandés) pour approfondir le contenu du cours :
- Patrick, C. J. (Ed.). (2018). Handbook of psychopathy. Guilford Publications. **(Livre numérique déposé au complet sur Studium à la section Cours 1 – Introduction).**
- Pham, T. H., & Côté, G. (Eds.). (2000). Psychopathie: théorie et recherche. Presses universitaires du Septentrion. (Il existe à Renaud Bray).

Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/ Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 1 31 août	**Présentation du plan de cours &** **Le trouble de la personnalité antisociale et psychopathie**	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	**Facultatives:** - **Lykken, D. T. (2006).** Psychopathic Personality: The Scope of the Problem. - **Lykken, D. T. (2018).** Psychopathy, sociopathy, and antisocial personality disorder. Handbook of psychopathy, 23, 22. (Chapitre 2)
7 sept.	***Aucun cours — Fête du travail***		
Cours 2 14 sept.	**Historique de l'évolution de la psychopathie** **&** **Cotation et items de la PCL-R :** Description de la PCL-R et de sa cotation, calcul du score et description des items	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	- **Côté, G. (2013).** La psychopathie et le comportement violent. Dans M. Cusson, S. Guay, J. Proulx, & F. Cortoni (Eds.), Traité des Violences Criminelles (pp. 187–213). Montréal, CA: Hurtubise.
Cours 3 21 sept.	**Items et qualités psychométriques de la PCL-R :** Informations sur les qualités psychométriques du PCL-R, structure factorielle.	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	- **Hare & Neumann (2008).** Psychopathy as a clinical and empirical construct. - **Hare (2006).** Psychopathy: A clinical and forensic overview.

PLAN DE COURS

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/ Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 4 28 sept.	**Personnalité criminelle:** Perspective phénoménologique de la psychopathie – Partie 1	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	**YOCHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976).** The criminal personality (Volume 1: a profile for change). New York: Jason Aronson.
5 oct.	***Aucun cours — élections provinciales***		
12 oct.	***Aucun cours — Action de grâce***		
Cours 5 19 oct.	**Personnalité criminelle:** Perspective phénoménologique de la psychopathie – Partie 2	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	**YOCHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976).** The criminal personality (Volume 1: a profile for change). New York: Jason Aronson.
26 oct.	***Aucun cours — semaine d'activités libres (relâche)***		

PLAN DE COURS

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/ Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 6 **2 nov.**	**Les origines biologiques et biosociales de la psychopathie**	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	- **Ouellet-Morin, I. (2013).** L'étiologie génétique et environnementale de la violence : une perspective intégrative . - **Raine, A. (2013).** The Biosocial Jigsaw.
Cours 7 9 nov.	**Psychopathes criminalisés et psychopathes fonctionnels**	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	- **Babiak, P., & Hare, R.D.** (2006). Snakes in suits: When psychopaths go to work.
Cours 8 16 nov.	**Psychopathie chez les femmes et les enfants** **La psychopathie et le traitement**	**Cours magistral / échanges avec les étudiants**	**Lykken, D. T. (2018).** Psychopathy, sociopathy, and antisocial personality disorder. Handbook of psychopathy, 23, 22. (chapitre 20, 21, 29 et 30)
Cours 9 23 nov.	**EXAMEN INTRA (Cours 1 à 8)**		
Cours 10 30 nov.	**Analyse de matériel clinique**	**Visionnage de matériel clinique / interprétation et application des outils psychométriques** **Préparation aux examens finaux**	Pas de lectures nécessaires
Cours 11 7 déc.	**Analyse de matériel clinique**	**Visionnage de matériel clinique / interprétation et application des outils psychométriques** **Préparation aux examens finaux**	Pas de lectures nécessaires

PLAN DE COURS

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques/ Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 12 14 déc.	**EXAMEN FINAL 1**		
Cours 13 21 déc.	**EXAMEN FINAL 2**		

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
Examen 1 23 novembre 2026 15h30 Durée : 3h	• Résumer l'historique du concept de psychopathie ; • Décrire les principales caractéristiques comportementales, cognitives et affectives des divers types de psychopathes ; • Décrire les aspects biologiques de la psychopathie.	**QCM et questions à court développement** **Matériel autorisé : Aucun**	• Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours • Précision et synthèse dans la réponse fournie • Présence des concepts clés dans les réponses fournies	40%
Examen 2 14 décembre 2026 15h30 Durée : 3h	• Administrer les instruments d'évaluation cliniques et psychométriques applicables aux psychopathes	**Analyse de matériel clinique** **Matériel autorisé : Aucun**	• Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours • Précision et synthèse dans la réponse fournie • Esprit d'analyse d'une situation d'entrevue	30%
Examen 3 21 décembre 2026 15h30 Durée : 3h	• Administrer les instruments d'évaluation cliniques et psychométriques applicables aux psychopathes	**Analyse de matériel clinique** **Matériel autorisé : Aucun**	• Pertinence et justesse des réponses en lien avec le cours • Précision et synthèse dans la réponse fournie • Esprit d'analyse d'une situation d'entrevue	30%

Règles pour les évaluations	
Absence à un examen	L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence. Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs. Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe. (Article 9.9) Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet. Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination du travail de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : criminologie@umontreal.ca.
Retard dans la remise des travaux	Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée. Si vous n'êtes pas en mesure de remettre un travail à la date prévue, vous devez remplir le formulaire **CHE_Délai_remise_travail V02** disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet. Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination du travail de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : criminologie@umontreal.ca.
Normes de présentation des travaux	• Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire • Citer ses sources : https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/ • Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7e édition) : https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa
Consignes pour le dépôt des travaux	(facultatif)
Qualité de la langue	L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d) Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.

Règles pour les évaluations	
Révision de note	Si vous croyez avoir été lésé dans la correction d'une évaluation (examen ou travail écrit), vous devez adresser une demande de révision de note directement à la Faculté. Les chargés de cours ne peuvent pas autoriser une demande de révision de notes ni procéder à la révision de note sans que vous ayez reçu préalablement l'autorisation de la Faculté. Voir sur le site web de la Faculté des arts et des sciences pour connaitre la procédure et les dates prévues pour consultation des évaluations pour lesquelles vous souhaitez présenter une demande de révision de note. fas.umontreal.ca
Autres informations utiles	
Besoin de soutien pour l'admission, l'inscription ou la reconnaissance des crédits (cours déjà fait)	Les techniciens.nes en gestion des dossiers étudiants (TGDE) sont disponibles pour vous soutenir en ce qui concerne votre admission, les difficultés d'inscription à un cours pour lesquelles l'équipe d'aide du Centre étudiant n'a pas été en mesure de vous aider ou encore pour des questions concernant la reconnaissance de cours faits dans un autre programme ou université. Pour une reconnaissance de crédits (cours déjà fait), il faut compléter un formulaire électronique que vous trouvez dans votre Centre étudiant et joindre un relevé de note et un plan de cours. Sans ces documents, votre demande sera automatiquement refusée. **Courriel du TGDE** : brigitte.joly@umontreal.ca
Vous avez des difficultés qui pourraient affecter votre réussite ou nuire à la poursuite de vos études ?	L'université de Montréal reconnait que les étudiants peuvent être confrontés à différents types de problèmes notamment des problèmes de santé physique ou psychologique ou encore d'ordre financier et que ces difficultés pourraient peut-être affecter votre réussite ou menacer la poursuite de votre projet d'étude. Des services sont disponibles pour les étudiants qui en font la demande. vieetudiante.umontreal.ca Vous pouvez aussi demander de l'aide au CIUSSS de votre territoire ou à votre médecin.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages (1er cycle) :

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	Moins de 50

Dates importantes

Date limite d'abandon sans frais : **16 septembre 2026**

Date limite d'abandon avec frais : **6 novembre 2026**

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

Appréciation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Vous serez avisés, par courriel, de la période d'évaluation de l'enseignement. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : umontreal.ca/evaluez

Références bibliographiques

Références bibliographiques utiles (suggérées)

BABIAK, P., et HARE, R. D. (2006). Snakes in suits: When psychopaths go to work. Regan Books/Harper Collins Publishers.

BECK, A.T. et FREEMAN, A. (2004). Cognitive therapy of personality disorders. New York: Guilford.

BLACKBURN, R. (1993). The psychology of criminal conduct: theory, research and practice. Chichester, England: Wiley.

BLAIR, J., MITCHELL, D., & BLAIR, K. (2005). The psychopath: Emotion and the brain. Blackwell Publishing.

CLECKLEY, H. (1976). The mask of sanity. St-Louis: Mosby.

CUSSON, M. (1989). Délinquants pourquoi. Québec : Hurtubise HMH.

CUSSON, S., GUAY, S., PROULX, J., & CORTONI., F. (2013). Traité des violences criminelles. Montréal, CA : Hurtubise.

DOREN, D.M. (1987). Understanding and treating the psychopath. New York: Wiley.

EISSLER, K.R. (1949). Searchlights on delinquency: New Psychoanalytic studies. New York: International University Press.

ELLIS, B. E. (2010). American psycho. Random House LLC.

EYSENCK, H.J. et GUDJONSSON, G.H. (1989). The causes and cures of criminality. New York: Plenum.

FELDMAN, P. (1993). The Psychology of crime. Cambridge: Cambridge University Press.

FOROUZAN, E. et COOKE, D.J. (2005). Figuring out « la femme fatale ». Conceptual and assessment issues concerning psychopathy in females. Behavioral Sciences and the Law, 23, 1-4.

FRÉCHETTE, M. et LEBLANC, M. (1987). Délinquances et délinquants. Boucherville, Québec : Gaëtan Morin.

GOTTFREDRON, M.R. et HIRSCHI, T. (1990). A general theory of crime. Stanford, Ca: Stanford University Press.

HARE, R.D. (1993). Without conscience: The disturbing world of the psychopaths among us. New York: Guilford.

HERVÉ, H. et YUILLE, J.C. (2007). The Psychopath: Theory, Research and Practice. Mahwah, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.

LAUFER, W.S. et DAY, J.M. (1983). Personality theory, moral development and criminal behavior. Lexington, Massachusetts: Lexington.

LEMAY, M. (1973). Psychopathologie juvénile. Paris : Fleurus.

LYMAN, D.R. (2002). Psychopathy from the perspective of the five-factor model of personality, in: P.T. Costa and T.A.

Widiger (Eds.). Personality disorders and the five-factor model of personality (325-348), Washington DC: American Psychological Association.

MELOY R, J. (2000). Les psychopathes : Essai de psychopathologie dynamique, Paris : Frison- Roche.

MILLON, T., SIMONSEN, E., BIRKET-SMITH, M. & DAVIS, R.D. (1998). Psychopathy: antisocial, criminal et violent behavior. New York: Guilford.

PATRICK, C.J. (2006). Handbook of Psychopathy. New York: Guilford.

PROULX, J., BEAUREGARD, E., LUSSIER, P., & LECLERC, B. (2014). Pathways to Sexual Aggression. Routledge.

PHAM, T.H. & CÔTÉ, G. (2000). Psychopathie : Théorie et recherche. Paris : Septentrion.

RAINE, A. (2013). The anatomy of violence: the biological roots of crime. Random House LLC.

RAINE, A., & SANMARTIN, J. (2001). Violence and psychopathy. Springer.

REID, W.H. (1978). The Psychopath: a comprehensive study of antisocial disorders and behaviors. New York: Brunner/Mazel.

REID, W.H., DORR, O., WALKER, J.I. et BONNER, J.W. (1986). Unmasking the psychopath: Antisocial personality and related syndromes. New York: Norton.

YOCHELSON, S. et SAMENOW, S.E. (1976). The criminal personality (Volume 1: a profile for change). New York: Jason Aronson.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Services à la vie étudiante : https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos?direction=6
- UdeM Français : https://francais.umontreal.ca/accueil/
- Réseau des bibliothèques : https://bib.umontreal.ca/
- Aide à la persévérance scolaire de la Faculté des arts et des sciences : fas.umontreal.ca

Utilisation des technologies en classe

Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujetti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: https://soutien-studium-etudiant.refined.site/

En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l'adresse suivante : criminologie@umontreal.ca

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : clavardage.ti.umontreal.ca.

Pour du soutien informatique, consultez la page suivante: https://ti.umontreal.ca/besoin-daide/soutien-informatique/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlements des études

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/

Politique d'intégration : Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-personnes-etudiantes-situation-handicap Un conseiller, une conseillère évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

Pour demander des mesures d'accommodement aux examens, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté des arts et des sciences sur le site suivant : https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/demande-accommodement-responsabilites#title-list

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : https://integrite.umontreal.ca/.